

Département de la Seine-Maritime Arrondissement du Havre Canton de Fécamp Commune de VATTETOT SUR MER 76111		<i>Réunion du Conseil Municipal</i> Compte rendu du 10 juin 2020	
Date de la convocation : 05 juin 2020 <u>Membres en exercice</u> : 11 <u>Présents ou représentés</u> : 11 <u>Votants</u> : 11 <u>Absents excusés</u> : néant <u>Absent</u> : néant <u>Secrétaire</u> : Stéphanie CAYEUX <u>Objet</u> : Compte rendu Ouverture de séance : 20h00		L'an deux mil vingt, le dix juin à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur Franck BLANCHET, Maire. <u>Etaient également présents</u> : Mesdames et Messieurs Helen MOTTE, Dominique GROUT, Andrea REYNAUD, Laurent CROCHEMORE, Stéphanie CAYEUX, Catherine COUSSEMANT, David DOS SANTOS FERREIRA, Fabien DUTOT, Pascal LECACHEUR, Jean-Yves LE ROY <u>Absent excusé</u> : néant <u>Absent</u> : néant	

Proposition de réunion du conseil municipal à huis-clos

Présents ou représentés : 11 Pour : 11 Contre : 0 abstention : 0

L'article L.2121-18 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose :

« Les séances des conseils municipaux sont publiques. Néanmoins, sur la demande de trois membres ou du maire, le conseil municipal peut décider, sans débat, à la majorité absolue des membres présents ou représentés, qu'il se réunit à huis clos »

Compte tenu de la situation exceptionnelle liée au COVID-19, que le public ne peut être accueilli et que la retransmission en direct des débats ne peut être techniquement réalisée, la tenue de la séance est faite à huis clos. Le conseil **ACCEPTÉ** à l'unanimité la tenue de la séance à huis clos.

I- Procès-Verbal

Présents ou représentés : 11 Pour : 11 Contre : 0 abstention : 0

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et approuvé à l'unanimité des présents.

II- Election Commissions intercommunales

délibération 2020/10

Syndicat intercommunal à vocation scolaire des communes des Loges-Gerville-Vattetot-sur-mer (SIVOS)

Présents ou représentés : 11 Pour : 11 Contre : 0 abstention : 0

Le Conseil Municipal désigne, à la majorité absolue de ses membres, ses délégués pour siéger au SIVOS

Sont élus : Titulaires : Mme Andrea REYNAUD
 Mr Fabien DUTOT
 Mr Helen MOTTE

Syndicat Départemental d'Energie (SDE 76)

Présents ou représentés : 11 Pour : 11 Contre : 0 abstention : 0

Le Conseil Municipal désigne ses délégués pour siéger au SDE 76

Sont élus : Titulaire : Mr Dominique GROUT
Suppléant : Mr Laurent CROCHEMORE

Opération Grand Site « Falaises d'Etretat-Côte d'albâtre » (OGS)

Présents ou représentés : 11 Pour : 11 Contre : 0 abstention : 0

Le Conseil Municipal désigne ses délégués pour siéger à l'OGS

Sont élus : Titulaire : Mr David DOS SANTOS FERREIRA

Suppléant : Mr Franck BLANCHET

Syndicat intercommunal d'eau potable et d'assainissement de la région de Fécamp Sud-Ouest (SIEPA)

Présents ou représentés : 11 Pour : 11 Contre : 0 abstention : 0

Le Conseil Municipal désigne ses délégués pour siéger au SIEPA

Sont élus : Titulaires : Mr Fabien DUTOT
Mr Pascal LECACHEUR

Suppléants : Mme Catherine COUSSEMANT
Mr Franck BLANCHET

Correspondant défense

Présents ou représentés : 11 Pour : 11 Contre : 0 abstention : 0

Le Conseil Municipal désigne son délégué pour être le correspondant défense

Est élu : Mr Dominique GROUT

Syndicat Mixte des Bassins Versants Valmont Ganzeville

Présents ou représentés : 11 Pour : 11 Contre : 0 abstention : 0

Le Conseil Municipal désigne ses délégués pour siéger au Syndicat mixte bassin versant

Sont élus : Titulaires : Mr Fabien DUTOT
Mr David DOS SANTOS FERREIRA

Suppléants : Mr Franck BLANCHET
Mr Laurent CROCHEMORE

Agglomération Fécamp Caux Littoral (AGGLO)

Présents ou représentés : 11 Pour : 11 Contre : 0 abstention : 0

Le Conseil Municipal désigne ses délégués pour siéger à l'Agglo

Sont élus : Titulaire : Mr Franck BLANCHET

Suppléant : Mme Helen MOTTE

Schéma de Cohérence Territoriale Pays des Hautes Falaises (SCOT)

Présents ou représentés : 11 Pour : 11 Contre : 0 abstention : 0

Le Conseil Municipal désigne son délégué pour siéger au SCOT

Est élu : Titulaire : Mr Franck BLANCHET

Association pour le Développement et l'Innovation numérique des Collectivités (ADICO)

Présents ou représentés : 11 Pour : 11 Contre : 0 abstention : 0

Le Conseil Municipal désigne, à la majorité absolue de ses membres, ses représentants au sein de l'ADICO

Sont élus : Titulaire : Mme Stéphanie CAYEUX

Suppléant : Mr Franck BLANCHET

III- Election Commissions communales

délibération 2020/11

Commission Répertoire Electoral Unique (REU) et élections

Présents ou représentés : 11 Pour : 11 Contre : 0 abstention : 0

Sont élus :

Responsable électoral (REU) : Mr Jean-Yves LE ROY

Composition commission de contrôle :

Conseillère municipale : Mme Andrea REYNAUD
Mr Laurent CROCHEMORE (suppléant)
Déléguée administration préfectorale: Mme Josette TERAL
Déléguée TGI : Mme Colette SENECAL

Interlocuteurs école

Présents ou représentés : 11 Pour : 11 Contre : 0 abstention : 0

Sont élus : Mme Stéphanie CAYEUX
Mr Jean-Yves LE ROY

Commission travaux et entretien bâtiments communaux

Présents ou représentés : 11 Pour : 11 Contre : 0 abstention : 0

Sont élus : Mme Stéphanie CAYEUX
Mr Laurent CROCHEMORE
Mr David DOS SANTOS FERREIRA
Mr Fabien DUTOT
Mr Pascal LECACHEUR
Mr Jean-Yves LE ROY

Commission associations, fêtes et cérémonies

Présents ou représentés : 11 Pour : 11 Contre : 0 abstention : 0

Sont élus : Mme Catherine COUSSEMANT
Mr Pascal LECACHEUR
Mme Helen MOTTE

Commission généalogie et archives

Présents ou représentés : 11 Pour : 11 Contre : 0 abstention : 0

Sont élus : Mme Stéphanie CAYEUX
Mme Andrea REYNAUD

Commission urbanisme

Présents ou représentés : 11 Pour : 11 Contre : 0 abstention : 0

Sont élus : Mr Franck BLANCHET
Mme Stéphanie CAYEUX

Commission Etat civil et cimetière

Présents ou représentés : 11 Pour : 11 Contre : 0 abstention : 0

Sont élus : Mr Franck BLANCHET
Mme Helen MOTTE
Mme Andrea REYNAUD

Commission Conseil municipal enfants

Présents ou représentés : 11 Pour : 11 Contre : 0 abstention : 0

Sont élus : Mr David DOS SANTOS FERREIRA
Mme Andrea REYNAUD

Commission finances

Présents ou représentés : 11 Pour : 11 Contre : 0 abstention : 0

Sont élus : Mr Franck BLANCHET
Mr Dominique GROUT
Mr Jean-Yves LE ROY

Commission Communication, site internet, bulletin communal

Présents ou représentés : 11 Pour : 11 Contre : 0 abstention : 0

Sont élus : Mme Stéphanie CAYEUX
Mme Catherine COUSSEMANT
Mr David DOS SANTOS FERREIRA
Mme Helen MOTTE
Mme Andrea REYNAUD

Monsieur le Maire étant d'office dans l'ensemble des Commissions communales.

IV- Indemnités du Maire et des Adjoint

délibération 2020/12

Présents ou représentés : 11 Pour : 11 Contre : 0 abstention : 0

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2123-20 et suivants ;
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **DECIDE** à l'unanimité de fixer le montant des indemnités de fonction allouées au Maire et aux trois adjoints, à compter du 1er juin 2020, comme suit :

Population : 325 habitants

Indice Brut 1027 Indice Brut de l'échelle indiciaire de la fonction publique

Indemnités mensuelles :

Le Maire	: Monsieur Franck BLANCHET	: IB 1027 x 25.5 % (100%) soit 991.80 € brut par mois
1^{er} adjoint	: Madame Helen MOTTE	: IB 1027 x 9.9 % (100%) soit 385.05 € brut par mois
2^{ème} adjoint	: Monsieur Jean-Yves LE ROY	: IB 1027 x 9.9 % (100%) soit 385.05 € brut par mois
3^{ème} adjoint	: Madame Stéphanie CAYEUX	: IB 1027 x 9.9 % (100%) soit 385.05 € brut par mois

Elles seront payées mensuellement et seront systématiquement réévaluées en fonction de l'augmentation de l'IB 1027 et/ou des décisions ministérielles.

Elles subiront les retenues prévues par les lois (CSG, CRDS, Ircantec...)

La dépense est inscrite au budget primitif 2020

Questions diverses et informations :

- ✓ Le Hameau du bout de Vattetot : Mr le Maire a senti une odeur de fumée provenant du chemin des flinquets. Il s'agissait d'un tas d'herbes qui se consumait. Il l'a éteint afin d'éviter un risque d'incendie compte tenu de la proximité d'un bâtiment. Ce qui souligne l'importance de la vigilance de chacun afin d'éviter un sinistre.
- ✓ Les horaires de tonte annoncés dans le dernier bulletin info sont erronés. Ils seront corrigés dans le prochain.
- ✓ Un courrier sera fait aux propriétaires des terrains dont les arbres ne sont pas élagués et représentent un danger pour les véhicules ou les passants. L'information sera mise dans le bulletin.
- ✓ Afin de pallier au futur départ en retraite de l'agent technique, il serait peut-être judicieux de se rapprocher du CDG76 pour la phase de recrutement obligatoire et prévoir un contrat à mi-temps pour la

période de tuilage. Les compétences en Ressources Humaines de Mr DOS SANTOS FERREIRA pourraient être très utiles pour établir la fiche de poste de l'agent.

- ✓ Feu d'artifice du 14 juillet : compte-tenu de l'incertitude concernant les consignes sanitaires pour les rassemblements dans le contexte de la COVID19, l'envisager semble risqué.
- ✓ Un souhait est émis de retrouver les fêtes de village à Vattetot : trouver un thème (Jazz, etc)
- ✓ Cérémonies de mariage : actuellement, compte tenu des dimensions de la salle et des consignes sanitaires, seules 10 personnes maxi sont autorisées.
- ✓ Un administré souhaitait savoir si un compteur LINKY pouvait être installé sans son accord. La réponse est oui, s'il est accessible de l'extérieur. Normalement, un rendez-vous est fixé avec la société en charge du changement. La Mairie n'est absolument pas consultée et n'a aucun pouvoir dans ce domaine.
- ✓ Il a été demandé pourquoi la baignade est interdite à la plage de Vaucottes : l'accès à la plage est autorisé mais la baignade reste historiquement interdite : les locaux savent que le courant est dangereux. Nous souhaitons protéger ceux qui ne connaissent pas la plage et qui se baignent à leurs risques et périls. Il y a donc un arrêté que les gendarmes font respecter quand ils sont présents lors de l'infraction.
- ✓ Il a été constaté une recrudescence de mouches dans les logements et plusieurs maisons rencontrent les mêmes difficultés dans le village et même au-delà. Certains habitants ont émis l'hypothèse que l'activité agricole serait à l'origine de ces problèmes. L'exploitant en question a aussitôt été alerté. Sensible à ce problème, il a mis en place une barrière naturelle à base d'huiles essentielles (labellisation BIO oblige) afin de réduire la présence des mouches. Pour lui, et le Conseil réuni, il s'agit plus d'un épisode associé à la météo qu'à l'activité agricole. Le Maire subissant les mêmes désagréments, attend donc le retour d'une météo plus clémente.
- ✓ Point sur la Cavée : nettoyage des cailloux nécessite une mini-pelle. A voir avec l'agent technique.
- ✓ le débroussaillage ayant été fait, un conseiller et l'agent technique traiteront le cimetière Vendredi 12 juin 2020.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h15

Le Maire
Franck BLANCHET

